

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Décès de Lionel Rodnet Rekowa Mwengofu : que s'est-il réellement passé ?

D'APRÈS le procureur de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil, qui a tenu à recontextualiser les faits, cet événement regrettable s'est produit dans le cadre de la lutte contre la recrudescence de la délinquance tant décriée à Port-Gentil. Le magistrat instructeur n'a pas moins relevé que l'enquête diligentée par le parquet permettra de déterminer les causes réelles de ce décès.

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

La capitale économique gabonaise est dans l'émoi après la mort de Lionel Rodnet Rekowa Mwengofu, un Gabonais âgé de 25 ans, sans emploi, dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023. Les faits se sont produits au Quartier-Chic. Un quartier réputé dangereux situé dans le 2^e arrondissement de la ville de sable. Le jeune homme, qui aurait par le passé eu maille à partir avec la justice, s'y trouvait dans un bar avec ses amis pour fêter l'anniversaire d'une de leur proche. Avant d'être interpellé par des agents des forces de l'ordre chargés de faire respecter le couvre-feu.

L'heure du couvre-feu les y ayant trouvés, les noctambules, après avoir tenté d'opposer une résistance aux éléments des Forces de défense et de sécurité (FDS), auraient pris leurs jambes à leur cou. Pendant leur fuite, Lionel Rodnet Rekowa Mwengofu, fortement épuisé parce qu'asthmatique, semble-t-il, se serait ouvert la plante du pied avec une tôle. Une blessure grave de 8 cm de long et de 5 cm de profondeur, peut-on lire dans



Pierre Johsian Aperano Akendengue, le procureur de Port-Gentil, donnant les premiers éléments d'information sur la mort de Lionel Rodnet Rekowa Mwengofu (à droite).



le rapport médical édité, à cet effet, par un spécialiste. De cette profonde entaille, Lionel aurait alors commencé à se vider abondamment de son sang. Le même certificat médical fait état d'une plaie de 2 cm sur le 1/3 inférieur de la jambe gauche. Cette situation malheureuse a entraîné la sortie de Pierre

Johsian Aperano Akendengue, procureur de la République près le tribunal de première instance du chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime, soucieux d'apaiser les tensions. D'autant plus que dans la vraie vie comme sur les réseaux sociaux, chacun, pris d'un sentiment de colère et de déception, y allait déjà de son propre commentaire. Surtout après le témoi-

gnage accablant les FDS livré par le compagnon d'infortune du jeune homme cette nuit-là. À en croire le procureur de Port-Gentil, qui a tenu à recontextualiser les faits, cet événement regrettable s'est produit dans le cadre de la lutte contre la recrudescence de la délinquance tant décriée à Port-Gentil, par ses habitants.

Et, à ce qu'il semble, durant cette opération de sécurisation et de maintien de l'ordre, de nombreux infracteurs au couvre-feu et à la loi ont fait l'objet d'interpellations. Le cas de Lionel Rodnet Rekowa Mwengofu dont les circonstances exactes du décès ne sont pas connues. Du moins pour le moment.

Et le maître des poursuites de relever que l'enquête diligentée par le parquet permettra de déterminer les causes réelles du décès de l'infortuné, conformément aux dispositions légales. Dans la même veine, devisant avec la famille du disparu à laquelle il a présenté ses condoléances, le magistrat instructeur a rassuré celle-ci que toute la lumière serait faite sur les circonstances de ce drame. Toutefois, la population portgentillaise peut être rassurée de ce que le processus de sécurisation de la cité pétrolière se poursuivra dans le strict respect de la loi, a conclu le procureur de la République.

Contrepoint

Quid des responsabilités ?

ENA
Libreville/Gabon

Bien qu'une enquête sur le décès du jeune Lionel Rodnet Rekowa Mwengofu ait été aussitôt ouverte sur instructions du parquet de la République près le tribunal de première instance de Port-Gentil. Lequel a d'ailleurs rassuré les parents de la victime à ce propos, cela

On constate effectivement qu'avec la prolongation du couvre-feu, certaines personnes agissent avec beaucoup de négligence.

n'empêche pas, avec ce énième drame, de s'interroger sur les responsabilités des uns et des autres (citoyens et forces de sécurité) en cette période

de couvre-feu. On constate effectivement qu'avec la prolongation du couvre-feu, certaines personnes agissent avec beaucoup de négligence. Un relâchement qui fait même perdre de vue aux uns et aux autres qu'il n'est pas encore levé. D'autant qu'il est constaté que cette distension semble progressivement prendre place dans l'esprit et fait que c'est souvent à minuit

moins que les couche-tard commencent à se mobiliser pour rentrer. D'où les incidents avec les agents une fois la ligne rouge atteinte. Pour prévenir d'éventuels drames et autres dérapages regrettables à la veille des festivités de fin d'année, les pouvoirs publics gagneraient peut-être à revoir les contours de la stratégie de sécurisation du pays.